

Les grandes nouveautés de la rentrée scolaire en Normandie

Marc Moiroud-Musillo

4-5 minutes

La rectrice de Normandie présentait mercredi matin les principales évolutions dans les établissements scolaires de la région, à la veille de la rentrée des élèves.

Depuis le lycée Rabelais à Iffs (Calvados), Christine Gavini-Chevet, rectrice de la région académique Normandie a présenté ses priorités pour la rentrée 2021 en trois points :

- une école ouverte
- une école de la République
- une année de transformation des Ressources Humaines de l'Education nationale

L'ensemble des classes de CP et CE1 sont dédoublées en Normandie. Pour les grandes sections de maternelle, le chiffre n'atteint pas les 100% du fait d'un grand nombre de classes concernées en Seine-Maritime. La rectrice précise que l'apprentissage de la lecture s'améliore en Normandie puisque les enfants savent à présent lire en décembre, contre le mois de mars précédemment.

Cette rentrée, 152 postes d'AESH (Accompagnant d'élève en situation de handicap) supplémentaires (sur un total de 5700) dans la région permettront aux élèves handicapés de suivre au mieux leurs cours.





Conférence de presse de la rectrice de Normandie au lycée Rabelais à Ifs (Calvados). • © E. Laperdrix / France Télévisions

Nouvelle rentrée sous Covid-19

La rectrice se dit confiante sur la rentrée en Normandie. Elle annonce que 87% des enseignants sont vaccinés au niveau national. Chez les élèves de 12 à 17 ans, seule tranche d'âge concernée par la vaccination, 60% ont déjà reçu au moins une première dose. Le taux d'incidence dans cette classe d'âge est de 90 cas pour 100 000 habitants, un chiffre deux fois moins élevé qu'au niveau national. L'éducation nationale proposera des équipes de vaccination mobiles au plus près des élèves entre le 6 et le 13 septembre. Le dispositif concernera les sites de plus de 500 élèves et situés à plus de 20 minutes d'un centre de vaccination. Pour les autres établissements les élèves seront acheminés vers le centre de vaccination le plus proche.

Afin de limiter le risque de transmission du virus, des efforts sont faits pour limiter le brassage des élèves, assurer le port du masque dès le CP et pour mettre en place des capteurs de CO2 dans les établissements normands.

La rectrice annonce un renforcement de la protection des personnels. Par exemple des personnels ont pu être menacés par exemple pour avoir imposé le port du masque dans leur établissement. Un travail va être également mené avec la justice et la police pour aboutir à une convention qui facilitera le dépôt de plainte. La "protection fonctionnelle" existante va être renforcée pour mieux protéger les personnels. Elle permet également de couvrir les frais de justice.

De grands projets en cours en Normandie

Le [pass culture](#) est étendu aux élèves de la quatrième à la terminal : un forfait de 25 euros pour chaque élève de 4e et de 3e et 50 euros à partir de la seconde.

Le sport n'est pas en reste [avec les Gymnasiades](#), des rencontres

sportives pour les élèves du monde entier qui se dérouleront en mai 2022 pour la première fois en Normandie.

Pour les sciences, la rectrice indique qu'un effort sera fait pour lutter contre les remises en cause et fausses informations. *"L'école doit être le garant des vérités scientifiques"* précise Christine Gavini-Chevet.

Enfin, un carré régalien est créé par académie. Il regroupe 30 experts qui apportent une aide concrète sur tous les sujets d'atteinte aux valeurs de la République, radicalisation, violences, harcèlement et qui portent atteinte aux élèves et aux équipes. [Le projet pHARe](#) expérimenté depuis 2019 dans l'académie est étendu cette année à l'ensemble des établissements dans le cadre de la prévention du harcèlement scolaire.

Poursuivre votre lecture sur ces sujets